



« La réforme fiscale rétablit la sécurité juridique et la stabilité indispensables pour l'État et les entreprises. »

Votre voix fait la différence!

08.02.2017

D'un coup d'oeil

Ce dimanche, les observateurs s'attendent à un vote très serré sur la réforme de l'imposition des entreprises III. Chaque voix compte, il vaut la peine de continuer à mobiliser les électeurs. Il n'y a pas de meilleure solution en vue. Que ce soit pour la Confédération, les cantons, les communes, les entreprises ou les contribuables.r.

La sécurité juridique, la fiabilité et la stabilité politique sont depuis toujours des atouts majeurs qui distinguent la place industrielle suisse. Pourtant, ces facteurs ne sont jamais acquis, ils sont le fruit d'une longue évolution. Afin de les maintenir, nous avons besoin d'un système fiscal accepté à l'échelle internationale. Dès lors que la fiscalité internationale est en pleine évolution, notre système doit en outre anticiper les évolutions mondiales. La compétitivité de la place économique doit être préservée.

Je suis fermement convaincue que la troisième réforme de l'imposition des entreprises apporte la bonne réponse au bon moment pour s'adapter aux évolutions internationales depuis une position de force. C'est pourquoi mon équipe et moi nous engageons dans la campagne de votation à tous les niveaux en faveur du compromis largement soutenu qui a été obtenu au terme d'années de négociations.

Selon les derniers sondages, l'issue de la votation est totalement ouverte. Le vote sera serré. Pour nous, cela signifie que nous maintenons la pression et continuons de nous battre pour chaque voix jusqu'à la dernière minute. Chaque voix peut faire la différence!

Pas de meilleure solution en vue

En cas d'échec de la réforme dans les urnes, nous risquons de connaître une phase d'incertitude dangereuse. En effet, la Suisse, ou plutôt les cantons, devront adapter leurs régimes fiscaux même en cas de refus. De nouvelles négociations devront être menées. Cela prendra du temps, car la marge de manœuvre est limitée. Cette période d'insécurité juridique et en matière de planification est néfaste pour la place économique et les entreprises.

Saisir la dernière chance et voter

Ce vote sur la réforme fiscale est donc l'un des plus importants de la législature. Je ne peux que répéter inlassablement que le 12 février la victoire ira au camp qui aura su mobiliser le plus d'électeurs. Exercez votre droit de vote et exprimez-vous dans les urnes. Aidez-nous à convaincre, à motiver et à mobiliser amis, parents et contacts. Ensemble, nous pouvons y arriver. Je vous remercie sincèrement de votre précieux soutien. Votre engagement fait la différence !

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch